

Diplôme d'études supérieures en entrepreneuriat et management commercial

RNCP20104 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DipViGrM — Diplôme visé grade de master
Code(s) NSF	315, 312, 310
Formacode(s)	34582, 32054, 32025
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2017

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE ESCP EUROPE · SIRET : 82464458700027

Novancia business school Paris

<http://www.novancia.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La certification développe des compétences en Business Development :

- Développer et piloter des projets innovants à caractère multidimensionnel (sectoriel, territorial, international)
- Définir des stratégies de croissance et développer de nouveaux marchés
- Négocier y compris en contexte international
- Manager des équipes, communiquer et fédérer
- Evaluer les risques, mesurer la performance et la rentabilité des opérations de business development

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification permet de développer les capacités suivantes :

1. COMPETENCES COMMUNES AU PROGRAMME MASTER

Agir en Business Developer (bloc compétences 1)

- Assurer une veille stratégique
- Analyser l'environnement économique, juridique, financier, national et international de l'entreprise
- Intégrer les évolutions géopolitiques, économiques, sociétales
- Détecter de nouvelles opportunités, de nouveaux business, les nouvelles tendances
- Evaluer les risques

Définir une stratégie de business development (bloc compétences 2)

- Définir des stratégies entrepreneuriales, marketing, e-marketing, commerciale et achats
- Définir son positionnement (concurrents, cibles, fournisseurs...) et son potentiel marché
- Développer des activités innovantes
- Bâtir son business plan

Mettre en oeuvre une stratégie de business development (bloc compétences 3)

- Construire un plan d'actions opérationnel : commercial, communication (on-line / off-line)
- Développer ses activités : vendre et négocier
- Piloter ses activités : mettre en place ses activités commerciales et ses indicateurs commerciaux et financier

Affirmer une posture de manager développer (bloc compétences 4)

- Piloter et mobiliser autour d'un projet
- Développer ses réseaux, ses partenariats
- Présenter un projet : structurer ses argumentations, susciter l'intérêt, convaincre
- Recruter, encadrer, piloter, motiver des équipes et des hommes

2. COMPETENCES PROPRES AUX MAJEURES DE SPECIALISATION

Majeure de spécialisation "Entrepreneuriat et développement d'activités innovantes"

- Détecter des opportunités d'affaires et en analyser la faisabilité
- Formaliser la vision stratégique de son projet et bâtir son business plan
- Identifier, mobiliser et coordonner les ressources

Majeure de spécialisation "International Business Development"

- Intégrer les enjeux de la globalisation des marchés, la négociation et le management interculturel
- Définir et mettre en oeuvre la stratégie de développement à l'international d'une entreprise

Majeure de spécialisation "Développement commercial et achats"

- Définir et mettre en oeuvre la stratégie achat et le développement commercial de l'entreprise
- Trouver des sources nécessaires à la construction d'une qualité de service élevée au meilleur prix
- Négocier et manager des équipes commerciales

Majeures de spécialisation "Marketing - communication et média numériques"

- Définir et mettre en oeuvre une stratégie marketing et de communication
- Optimiser la stratégie multi-canal de l'entreprise et intégrer de nouveaux modes de consommation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Majeure de spécialisation "Entrepreneuriat et développement d'activités innovantes"

- Tout type de secteurs d'activités...

Majeure de spécialisation "International Business Development"

- Tout type de secteurs d'activités ayant un développement à l'international

Majeure de spécialisation "Développement commercial et achats"

- Tout type de secteurs d'activités

Majeure de spécialisation "Marketing - Communication et média numériques"

- Tout type de secteurs d'activités

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Majeure de spécialisation "Entrepreneuriat et développement d'activités innovantes"

- Créateur/repreneur d'entreprise
- Chef de projet d'activités innovantes
- Consultant en management de l'innovation
- Manager développeur d'activités

Majeure de spécialisation "International Business Development"

- International Business Developer
- Commercial export
- Chef de projet à l'international
- Chef de zone export

Majeure de spécialisation "Développement commercial et achats"

- Ingénieur commercial
- Category manager
- Chargé d'affaires
- Acheteur
- Sourcing manager
- Supplier manager

Majeure de spécialisation "Marketing - Communication et média numériques"

- Chef de produit
- Chargé d'études marketing
- Chargé de la promotion des ventes

- Responsable e-commerce
- Chef de projet Web
- Community manager

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
SANS OBJET

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les jurys d'admission et de diplômes sont conformes à l'article 5 de l'arrêté du 8 mars 2001. Ils sont nommés par le Recteur d'Académie.

Composition du Jury d'admission :

Président du Jury (ou vice-Président qui le supplée en cas d'empêchement)

Recteur d'Académie (ou son représentant)

Directeur de l'établissement ou son représentant

Directeur des programmes et de la scolarité

Responsable du programme et/ou son adjoint

Composition du Jury de diplôme :

Président du Jury (ou vice-Président qui le supplée en cas d'empêchement)

Recteur d'Académie (ou son représentant)

Directeur de l'établissement ou son représentant

Directeur des programmes et de la scolarité

Responsable du programme et/ou son adjoint

Enseignants responsables de cours

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE est composé au minimum de 5 personnes habilitées à statuer de façon souveraine, il comprend :

- Le président du jury représentant du monde académique
- Un représentant des salariés
- Un représentant des employeurs
- Deux représentants de l'école

Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 50%, avec une répartition : 50% salariés-50% employeurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2017

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.novancia.fr>

<http://www.cci-paris-idf.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20104/>